

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTÉRÊT (DEI) :	RNCan – 126012
TITRE :	Entretien du réseau de stations sismiques à Haida Gwaii
DATE DE LA DEMANDE :	Le 10th décembre 2015 (heure normale de l'Est)
DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE LA DEMANDE :	Le 29th décembre 2015 à 14 h (heure normale de l'Est)
ADRESSER TOUTE DEMANDE À L'AUTORITÉ CONTRACTANTE :	Carli Grady Ressources naturelles du Canada Agente d'approvisionnement Tél. : 343-292-8364 Courriel : Carli.Grady@Canada.ca
SÉCURITÉ :	Aucune exigence de sécurité n'est associée à la présente demande.
PÉRIODE DE L'EXIGENCE :	De la date d'adjudication du contrat au 31 mars 2018
DÉPLACEMENT	Remarque : L'État ne remboursera pas les frais de déplacement engagés pour se rendre à Haida Gwaii et en revenir.
BUT	La présente DEI vise à établir une liste de fournisseurs intéressés d'ici [date et heure de clôture]. Par la suite, une demande de propositions concurrentielle sera envoyée aux fournisseurs qui ont exprimé leur intérêt.

PORTÉE DES BESOINS

La présente demande vise à conclure un contrat de service pour aider à entretenir le réseau de sismographes numériques à Haida Gwaii.

Tâches prévues au contrat

1. Entretien des stations
 - a. Avec l'aide du personnel de RNCan d'Ottawa ou de Sydney, l'entrepreneur réalisera des tâches de dépannage afin de déterminer la cause des problèmes et fera rapport de ses conclusions.
 - b. L'entrepreneur mettra en œuvre des procédures indiquées par le personnel d'Ottawa ou de Sydney visant à réparer les stations sismiques de la région.
2. Organisation du transport
 - a. L'entrepreneur prendra des dispositions – avec l'autorisation du personnel de RNCan – pour assurer le transport en hélicoptère vers les stations sismiques éloignées, lorsque la météo le permettra. Si une station est accessible par la route, l'entrepreneur prendra des dispositions pour obtenir un véhicule hors route, comme une camionnette 4 x 4 ou un VUS.
3. Soutien logistique
 - a. Au besoin, l'entrepreneur accompagnera des fournisseurs de services d'entretien spécialisés, par exemple des fournisseurs de Télésat.
4. Soutien au personnel de terrain
 - a. Au besoin, l'entrepreneur offrira du soutien au personnel de terrain de RNCan à Haida Gwaii. Par exemple, il pourra recevoir, au nom du personnel de terrain de RNCan, des outils et des pièces de rechange livrés par services de messagerie.

Critères essentiels du besoin

1. Autorisation de la Garde côtière canadienne

L'entrepreneur doit avoir une autorisation écrite du Services de communication et de trafic maritimes de la Garde côtière canadienne permettant d'accéder à des installations de communication de la Garde côtière canadienne à Haida Gwaii, car certaines de nos stations sismiques et infrastructures de communication se trouvent dans des installations de cette organisation.

2. Permis de Parcs Canada

L'entrepreneur doit avoir un permis d'accès à la réserve de parc national Gwaii Haanas émis par Parcs Canada pour être autorisé à se rendre aux stations sismiques situées dans la réserve.

3. Accès à un véhicule

L'entrepreneur doit avoir accès à un véhicule hors route, comme une camionnette ou un VUS, pour se rendre aux stations accessibles par la route. RNCan s'occupera de l'acquisition de services de transport par hélicoptère vers les stations sismiques éloignées.

4. Expérience de l'entrepreneur

L'entrepreneur doit posséder une expérience technique, en particulier en systèmes électriques et électroniques.

REMARQUE :

Remarque : L'État ne rembourse pas les frais de déplacement engagés pour se rendre à Haida Gwaii et en revenir.